

CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES
GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du lundi 8 janvier 2018

Openbare vergadering van maandag 8 januari 2018

Séance publique

Openbare zitting

La séance publique est ouverte à 16 heures 15 sous la présidence de M. Jacques Oberwoits, Président.

De openbare vergadering wordt geopend om 16 uur 15 onder voorzitterschap van de heer Jacques Oberwoits, Voorzitter.

Excusés - Verontschuldigen : Mmes Persoons, Lemaitre, Temmerman et Abbad, M. Boukantar.

Vœux du Président

M. le Président.- À toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2018. Qu'elle vous porte chance, principalement au mois d'octobre... Mais surtout, que vous gardiez la santé, car c'est l'essentiel.

Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017

Notulen van de zitting van 18 december 2017

M. le Président.- Conformément à l'article 89, alinéa 2, de la nouvelle loi communale et à l'article 7 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017 a été mis à la disposition des membres du Conseil communal sept jours francs avant ce jour.

Overeenkomstig artikel 89, alinea 2, van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 7 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 18 december 2017 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven

voorbij vrije dagen.

Communications – Mededelingen

M. le Président.- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 56 à 59 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 8 janvier 2018. Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 56 tot 59 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 8 januari 2018.

- **L'urgence est admise à l'unanimité.**
- **De dringendheid wordt eenparig aangenomen.**

Questions d'actualité - Actualiteitsvragen

- de M. Maingain relative à l'avis négatif de l'administration flamande sur le projet d'Eurostadium ;
- de Mme Nagy relative à l'évolution du chantier du piétonnier, à la suite de la parution d'un article dans le journal La Capitale.

Dossiers de M. le Bourgmestre

- Accord de la section.

Dossiers de M. l'échevin Courtois

- Accord de la section.

Dossiers de Mme l'échevine Hariche

- Accord de la section

Mme Hariche, échevine.- Je rappelle aux membres du Conseil communal qu'ils sont cordialement invités au bal du personnel qui aura lieu jeudi à partir de 16 heures au Madame Moustache. Nous espérons vous y voir.

Dossiers de Mme l'échevine Lemesre

- Accord de la section.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de voorzitter, ik heb een vraag bij punt 12 betreffende de toelating om in het kleine kiosk in het park van Brussel een radio te exploiteren.

Ik ben, ten eerste, verwonderd over de wijze waarop dat hier wordt aangepakt. Eerst en vooral moet dit hier nog goedgekeurd worden, maar in de praktijk blijkt dat die radio al functioneert. Dat is echter niet het belangrijkste.

Ten tweede, stel ik vast dat die radio uitzendt in het park zelf. Er staan daar baffless, waarbij ik me de vraag stel of een park geen ruimte van rust hoort te zijn. Het park wordt daarnaast al geregeld gebruikt voor commerciële evenementen waarop, ook van buurtbewoners, al flink wordt gereageerd.

Moeten we dus absoluut op die plaats van rust in het centrum van onze stad nog muziek laten maken, vooral omdat het geen kalmerende muziek is? Over smaken kan moeilijk gediscussieerd worden, dat is ook niet de bedoeling, maar het is alleszins geen muziek die hoort op een plaats van rust. Het is leuke muziek, het zijn leuke dj's, maar moeten we dat echt daar laten gebeuren? Ik zou dat eerder verwachten op het de Brouckèreplein.

Bovendien wordt aan de uitbater in het contract dat voorligt geen enkele verplichting opgelegd. Er staat niets in over een al dan niet commerciële uitbating, dat degene die de kiosk van de stad huurt daar geen huurgeld voor moet betalen, dat die geen uren opgelegd krijgt waarbinnen muziek kan worden uitgezonden.

Dit is, fundamenteel, geen goede beslissing en ik zal dan ook tegenstemmen. Ik vraag mij af of de collega's rondom mij niet op dezelfde manier denken.

Mme Nagy.- Sur le même point, j'estime que cette convention pose problème. Vous savez combien je trouve important de proposer dans les parcs une petite restauration, des espaces de convivialité et des toilettes accessibles, mais le fait d'y autoriser une radio m'inquiète. La musique s'entend à l'extérieur du petit kiosque, or les parcs sont des lieux où le citoyen doit pouvoir jouir d'une certaine tranquillité sans être

bombardé en permanence par le bruit. J'émetts la même remarque quant à l'absence de limitation en termes d'horaires, de volume et autres.

Selon moi, ce n'est pas une très bonne idée de diffuser cette radio dans le parc. Ce dossier mérite d'être débattu.

Mme Lemesre, échevine.- Je souhaiterais apaiser les inquiétudes communes de DéFI et de la N-VA. Les concessionnaires de la Ville de Bruxelles ont repris les deux kiosques, l'un en petite restauration et l'autre comme glacier. C'est dans le petit kiosque que sera proposée cette offre de radio internet, *Kiosk Radio*, dédiée à la promotion des commerces du centre-ville. Mon département a marqué son intérêt pour ce projet. Il soutient ainsi les entrepreneurs privés qui ont pris en charge l'exploitation de ces kiosques vides depuis plusieurs années et qui les ont rénovés à leurs frais. Le montant de la concession a été évalué en fonction des investissements consentis.

Je vous rassure, la radio ne diffusera pas de musique tonitruante toute la journée et en soirée dans le parc de Bruxelles. Elle n'émettra pas en dehors des horaires prévus par la convention générale. Ce qui vous est proposé aujourd'hui, c'est un ajout à ladite convention générale, qui ne déroge en rien aux autres obligations de quiétude imposées dans la convention générale d'occupation des kiosques. Le respect de l'environnement et de la quiétude est garanti. Le point qui vous est soumis ne vise que la modification de la convention. Avec mon collègue des espaces verts, nous sommes en pourparlers pour définir l'implantation de la radio, les aspects juridiques et la relation avec Proximus sur le plan technique. Ces points n'ont pas encore fait l'objet d'une décision du Collège. Mes antécédents à Radio Contact m'ont incitée à accepter une offre de radio qui assurera la promotion et l'attractivité commerciales du centre, ainsi que des activités de ce kiosque dont les plages horaires d'exploitation sont réduites, compte tenu des conditions météo.

Mme Nagy.- J'invite l'échevine à se rendre sur place. Les haut-parleurs émettent déjà à certains moments de la journée. L'installation est opérationnelle et nous pouvons déjà « bénéficier » d'une musique assez forte dans le parc.

Un certain niveau de qualité doit être respecté en termes de restauration. La diffusion de musique dans le parc pose problème. Elle dénature la qualité du lieu. L'avenir de cette guinguette pourrait être comparé à ce qui existe au parc du Luxembourg à Paris. Je suis étonnée du peu d'attention accordée au service. Celui-ci s'était amélioré grâce à la nouvelle offre. Vouloir faire de cet endroit un lieu d'événements, de danse et d'apéros me semble contraire à l'esprit du site.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de voorzitter, ik vind het antwoord van mevrouw de schepen niet echt duidelijk. Wat gaat er nu gebeuren? Zal die baffle buiten blijven staan of zal ze weg worden gehaald en zal er in de buurt van die kiosk helemaal geen muziek te horen zijn? Graag een verduidelijking.

Ik begrijp dat de uitbaters van de kiosk er hun boterham moeten verdienen, maar volgens mij is dat de slechte methode. Men gaat gewoon de talrijke cafés en tearooms van de volle stad nadoen, waar muziek is, waar drukte is. De mensen zoeken het park op voor de rust en het park moet een punt van rust blijven. Mocht het nog typische kioskmuziek zijn, zou ik er vrede mee kunnen nemen, maar, met alle respect, dj-muziek hoort er niet in thuis.

Mevrouw de schepen zegt dat ze van plan is om goede afspraken te maken, maar goede afspraken moeten best in het contract zelf worden opgenomen, anders bevindt ze zich nadien in een zwakke positie.

Toch graag een antwoord op mijn concrete vraag of die muziek buiten te horen zal zijn of niet.

Mme Lemesre, échevine.- Je voudrais rassurer DéFI et la N-VA, que je trouve un peu ringards, en l'occurrence. Il s'agit de guinguettes situées dans un parc, animées par des artisans bruxellois de première qualité qui connaissent bien leur métier. Ce

sont des Bruxellois qui respecteront le patrimoine qui leur a été confié dans le cadre de cette convention. Ils n'ont pas intérêt à diffuser de la musique qui ferait fuir les gens. Leur objectif est plutôt de créer une ambiance. Nous veillerons à ce que cette musique ne gêne pas les promeneurs et ne génère pas de nuisances sonores. L'objectif n'est pas d'organiser des concerts de musique techno jusqu'à des heures indues. Tout cela sera strictement surveillé dans le cadre de la convention.

Dossiers de Mme l'échevine Lalieux

- Accord de la section.

Dossiers de Mme l'échevine Ampe

- Accord de la section.

Mme Jellab.- Je souhaiterais intervenir sur le point 16. Le montant indiqué de 76.000 € représente-t-il la totalité de l'investissement consenti pour la sécurisation des abords d'école, ou la Ville apportera-t-elle un montant supplémentaire ?

Avez-vous dressé un inventaire de la sécurité autour des écoles implantées sur notre territoire ?

Une hiérarchie a-t-elle été établie pour le placement des signalements ?

Un calendrier a-t-il été fixé ?

Mme Ampe, échevine.- D'autres projets sont prévus pour la sécurisation des écoles. Beaucoup d'établissements ont déjà bénéficié d'une certaine sécurisation de leurs abords, dont des avancées de trottoirs, des barrières, des éclairages spécifiques pour les passages piétons, des coussins berlinois et des plateaux.

Je vous communiquerai le tableau détaillé des projets réalisés ou en cours dans cette matière. Citons à titre d'exemples les projets de la rue Claessens, Tivoli, Leidstarschool, athénée Marguerite Yourcenar (élargissement des trottoirs sécurisés par des barrières, range-vélos, amélioration de la signalisation verticale et horizontale, installation de luminaires pour sécuriser le passage), Vekemans, crèche Onze Vriendjes, Magnolias...

Je vous communiquerai la liste détaillée.

Dossiers de M. l'échevin Coomans de Brachène

- Accord de la section.

M. Ceux.- Je souhaiterais que nous fassions le point sur le dossier de la rue Neuve. Nous sommes étonnés que nous soit soumis encore aujourd'hui un rapport d'analyse de Beliris attribuant le marché au soumissionnaire. Je pensais que cela était fait et que les travaux pourraient débiter rapidement.

Quelles sont les conséquences de la décision qui nous est annoncée aujourd'hui ?

Quel est le calendrier fixé pour le chantier de la rue Neuve ? Peut-on espérer qu'il progresse enfin ?

Mme Nagy.- La rue Neuve est une artère essentielle pour le commerce du centre-ville et son état mérite que l'on s'en occupe. Au vu du cahier des charges de la proposition de désignation du soumissionnaire, nous constatons qu'un entrepreneur a remis une offre largement en deçà des deux autres. Cette offre n'est-elle pas trop basse et ne donnera-t-elle pas lieu, dans quelques années, à une demande d'augmentation de budget par manque de prévision dans l'évaluation des coûts ? L'échevin nous a expliqué les conditions dans lesquelles cette offre avait été choisie.

Je m'interroge sur la qualité des matériaux qui seront utilisés et sur le respect des délais. Quand les Bruxellois pourront-ils bénéficier d'un réaménagement correct de la rue Neuve permettant à chacun de circuler en toute sécurité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ?

Notons aussi la difficulté qu'éprouvent les personnes à mobilité réduite à accéder à certains commerces.

M. Coomans de Brachène, échevin.- Comme je l'ai dit en section, les travaux suivent leur cours. Les impétrants participent à la mise en place du chantier et finalisent une série de travaux en sous-sol. Nous avons demandé de limiter les

travaux pendant la période des soldes pour réduire leur impact sur l'activité commerciale. Nous avons reçu très peu de plaintes des commerçants et nous sommes en contact permanent avec eux.

En principe, en mars-avril, les travaux devraient débiter pour la partie en surface. Le timing prévu est donc respecté.

Nous avons été très vigilants sur la qualité des matériaux utilisés, ce qui a justifié le retard d'un an. La voirie sera couverte de petits pavés en granite. Nous sommes au-delà du budget initialement prévu, mais cela vaut pour l'ensemble des chantiers menés sur l'espace public, car les entrepreneurs proposent des prix parfois étonnants.

M. Ceux. - Comme toujours, l'échevin est très optimiste. Je le serai autant lorsque je verrai véritablement débiter les travaux sur la rue Neuve. Ce dossier constitue l'une des petites sagas de la majorité qui a décidé de travailler d'abord sur les boulevards du centre. Je ne manquerai pas de vous interpellier à nouveau sur ce dossier, le cas échéant.

M. Maingain. - Je voudrais intervenir sur le point 28 relatif au marché de Ligne. Peut-on espérer que le Collège s'engage enfin sur une date pour la présentation du plan financier global ? De Conseil en Conseil, de petits marchés à charge de la Ville viennent s'ajouter. Nous aimerions avoir une vision globale du projet de nouveau commissariat et de l'ensemble des marchés, ainsi qu'une estimation du coût. C'est une demande que je répète d'année en année. J'espère qu'en ce début d'année, vous trouverez le moyen de nous présenter, enfin, le plan financier global du projet de nouveau commissariat, que nous soutenons par ailleurs.

Dossiers de M. l'échevin Zian

- Accord de la section.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de voorzitter, ik heb een korte vraag bij punt 38 waarbij nieuwe verzetbare sierhekken voor de Grote Markt worden besteld. Wordt er iets gewijzigd aan de design van de huidige sierhekken of komt er een heel nieuw model? Ik denk aan een ander uitzicht, een ander logo, of blijft alles zoals het vandaag is?

M. Zian, échevin.- La commande concerne bien les barrières telles qu'elles sont actuellement, sans modification, ni rajout.

Dossiers de M. l'échevin Weytsman

- Accord de la section.

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers. Le Collège vous propose de voter oui.

(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Questions orales - Mondelinge vragen

Mondelinge vraag van de heer Van den Driessche betreffende het verdere verloop van de herinrichting van de centrale lanen

Question d'actualité de Mme Nagy relative à l'évolution du chantier du piétonnier, à la suite de la parution d'un article dans le journal La Capitale

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de voorzitter, omtrent het verdere verloop van de herinrichting van de centrale lanen had ik graag meer informatie gekregen. Ten eerste, wat is de huidige stand van zaken omtrent de ingediende bezwaarschriften en wat zijn de problemen die door de indieners worden ingeroepen?

Ten tweede, welke studies worden nog overwogen of zijn lopende om dit project te

kunnen afwerken en wat is de kostprijs daarvan ?

Ten derde, mogen wij nog wijzigingen verwachten aan de huidige plannen en zo ja, welke ?

Ten vierde, wat is het tijdspad dat zal worden gevolgd van de belangrijkste tussenstappen tot de finale afwerking van dit project ?

Ten vijfde, wat zal de totale kostprijs zijn van dit project, uitgesplitst per belangrijkste rubrieken en welke deel zal daarvan door onze stad worden gedragen?

Ten zesde, door het verkeersvrij maken van deze zone is een groot stuk sociale controle weggevallen en is er ook een wijziging gekomen in de samenstelling van het publiek dat deze zone bezoekt. De gevolgen daarvan worden door de buurtbewoners, de uitbaters van handelszaken en gebruikers van deze zone sterk aangevoeld. Bij de bespreking op de gemeenteraad omtrent de beslissing om een Observatorium van de voetgangerszone voor 2016 en 2017 te creëren, stelde ik tot mijn verbazing vast dat het veiligheidsaspect niet werd meegenomen in dat studiewerk. Er werd toen door de burgemeester aangegeven dat dit niet hoefde omdat die gegevens via ander kanalen werden verzameld. Graag had ik daarom de criminaliteitscijfers ontvangen voor de jaren 2016 en 2017 in deze zone, alsook die van de jaren 2012 en 2013 en de conclusies die u trekt uit deze cijfers.

Mme Nagy.- Tout qui se promène dans le centre-ville peut observer l'énorme chantier qui y a été ouvert. L'élément frappant est le manque d'information directe sur l'évolution, les délais et le phasage des travaux.

Dans son édition de ce matin, le journal La Capitale donne la parole aux commerçants du centre. Ils attirent encore l'attention sur les conséquences négatives de ce chantier sur la bonne marche des commerces, en particulier au moment du premier week-end des soldes.

Ils expriment ainsi l'opinion générale des visiteurs, habitants et commerçants qui

éprouvent des difficultés à y circuler à pied ou à y trouver un arrêt de bus.

Pouvez-vous nous éclairer sur le timing prévu des travaux ainsi que sur les phases ?

Je ne comprends pas l'absence de panneaux diffusant une information directe et visible aux visiteurs partout dans le centre.

Vous avez annoncé que de nouvelles dispositions seraient prises par la STIB pour améliorer la desserte en bus du Pentagone. Pouvez-vous nous informer sur ce qui est prévu, le cas échéant, et sur la date de mise en service ?

Êtes-vous conscient de la difficulté que génère pour les commerçants, les habitants et les visiteurs le peu d'information disponible sur ces travaux ?

De Burgemeester.- Ik dank de raadsleden voor deze vragen die mij de gelegenheid geven nog eens een overzicht te geven van de situatie.

Er werden vijf verzoekschriften ingediend tegen de beslissing van het Gewest om de door Beliris aangevraagde vergunningen toe te kennen. Van in het begin hebben Beliris en de stad samengewerkt om dit omvangrijke project zo vlot mogelijk te laten verlopen. Van deze vijf verzoekschriften zijn er twee in schorsing en de procedure daarvan is nog lopende.

Samen met mijn collega's hebben we de verschillende betrokken partijen ontmoet met als doel een dialoog aan te gaan en te onderhouden en de gemoederen te bedaren om de rust en kalmte terug te vinden die nodig is voor een vlotte voortgang van het dossier. Het centrum heeft nood aan een kwalitatieve infrastructuur, waar we momenteel werk van maken.

Betreffende de lopende studies en hun bijbehorende kosten zijn er nog drie lopende, namelijk de verbetering van de bekleding aan de busdoorgangen, het veiliger maken van de verbinding tussen de Wolvengracht en de Aldophe Maxlaan en een betere integratie van de sanitaire voorzieningen in het globale design.

Voor wat betreft de kosten gekoppeld aan deze bijkomende studies, de kosten van de

sanitaire voorzieningen worden vandaag besproken tijdens de gemeenteraad. Voor de andere studies zijn er geen extra kosten, buiten de kosten die eventueel gelinkt zijn aan eventueel nodige materialen. Ik herinner eraan dat deze werf wordt beheerd door het federale niveau.

Voor wat betreft de planning : de Gretry-fase eindigt in april, net als die voor het administratieve centrum, de fase van het de Brouckèreplein aan de kant van de UGC eindigt in juni en voor de afronding van het de Brouckèreplein zelf wordt gemikt op einde van 2018. De gecommuniceerde timing hangt uiteraard ook af van de voortgang van de renovatiewerken aan het metrostation de Brouckere.

Voor het overige blijven wij in dialoog met Beliris en de aannemer. De kostprijs voor het versnellen van de werken en de uitvoering ervan zal worden vastgelegd in een overeenkomst met Beliris die eveneens aan de gemeenteraad zal worden voorgelegd.

Voor wat betreft uw laatste vraag geef ik u graag volgende cijfers van de politie:

Op 29 juni 2015 was er de officiële uitbreiding van de voetgangerszone te Brussel.

De cijfers die we voorstellen in dit antwoord lopen telkens over een periode van begin juli tot eind juni.

Voor de criminaliteitscijfers gaat het over de volgende 7 feiten : slagen en verwondingen, vandalisme, diefstal met geweld, diefstal van en in de wagen, diefstal in de woning en de gauwdiefstallen.

- Voor de periode van juli 2014 tot eind juni 2015 – vóór de invoering van de voetgangerszone – noteren we een totaal van 1747 feiten.
- Voor de periode van juli 2015 tot eind juni 2016 noteren we 1354 feiten en stellen we een globale daling van 22% vast voor alle feiten.
- Voor de periode van juli 2016 tot eind juni 2017 noteren we opnieuw een daling van 13% waarbij 42 % minder feiten van slagen en verwondingen werden vastgesteld.

Wat de verkeersongevallen betreft noteren we volgende cijfers

- Voor de periode van juli 2014 tot eind juni 2015 waren er 194 ongevallen;
- Voor de periode van juli 2015 tot eind juni 2016 waren er 115 ongevallen;
- Voor de periode van juli 2016 tot eind juni 2017 ging het om 125 ongevallen.

De totale kostprijs van de werf voor de voetgangerszone bedraagt 1,6 miljoen euro en

voor het federale niveau met Beliris is dat 16 miljoen euro.

De totalen blijven dezelfde, maar voor wat betreft de vraag over de versnelling van de werken zal in een gemeenteraad van februari een punt op de agenda worden ingeschreven.

Madame Nagy, les panneaux d'information devraient être placés cette semaine par Beliris. Les dates que je viens de vous donner sont celles qui nous ont été communiquées par l'entrepreneur et le maître d'ouvrage.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de voorzitter, ik dank de burgemeester voor zijn omstandig antwoord. Ik had toch nog graag enkele verduidelijkingen.

Is het de bedoeling dat de werkzaamheden in de verkeersvrije zone tegen het einde van dit jaar volledig afgerond zouden zijn?

De Burgemeester.- Neen, er zijn twee delen. Er is het deel van het Fontainasplan tot de Steenstraat en het andere deel is van de Kiekenmarkt tot de Wolvengrachtstraat. De vergunning voor het De Brouckèreplein is zopas toegekend. Het Fonainasplein en het de Brouckèreplein zullen in 2019 voltooid zijn. Dat is de planning, maar de werken voor de straat tussen de verschillende pleinen zijn normaal einde van dit jaar klaar.

De heer Van den Driessche.- In de loop van 2019 zou alles dan klaar zijn?

De Burgemeester.- Dat is de keuze die gemaakt is door Beliris, het Gewest, de federale regering en het College van de stad Brussel. We beginnen met de heraanleg van de lanen en later volgen de pleinen.

De heer Van den Driessche.- Die extra kosten voor de studies zitten dus vervat in die 16 miljoen euro?

De Burgemeester.- Vandaag gaat het om een bijkomend bedrag van 67.000 euro voor de sanitaire voorzieningen.

Een andere extra kostprijs betreft de versnelling van de werken die we aan de aannemer zullen vragen. We komen daarop terug in februari. We zijn in discussie met Beliris, maar de kosten zijn ten laste van de stad Brussel.

De heer Van den Driessche.- Hebt u ook de criminaliteitscijfers van 2012 en 2013, dit om te kunnen vergelijken met een meer neutrale periode?

De Burgemeester.- Ik zal die cijfers opvragen bij de politie, maar ze zullen u schriftelijk worden bezorgd.

De heer Van den Driessche.- Waarvoor mijn dank. Ik hoop dat de vooropgestelde timing zal worden gehaald. Anderzijds had ik ook wel gehoopt dat de nieuwe burgemeester het hele project nog eens even kritisch zou bekijken en de wijzigingen zou aanbrengen die noodzakelijk om een goede verkeersvrije zone in het centrum te creëren. Ik ben er niet zeker van dat we op die manier de doelstellingen zullen bereiken, maar ik bedank u in ieder geval voor de duidelijke antwoorden. Namens de bewoners hopen we dat u die zult halen.

Mme Ampe, échevine.- Madame Nagy, la STIB nous a communiqué son souhait d'élaborer un plan pour améliorer la desserte bus. Il s'agit notamment de l'adaptation des itinéraires des bus 95 et 48. En effet, les lignes 48 et 95 suivent un itinéraire identique dans les deux sens sur la rue du Lombard. Les deux terminus sont situés dans cette rue. Au lieu d'emprunter la rue du Lombard dans les deux sens, les bus emprunteront les boulevards du centre entre Teinturiers et Fontainas, et remonteront par la rue des Alexiens. Le bus 95 continuera ensuite via Chapelle/Haute et Stevens vers le Sablon, tandis que le bus 48 tournera vers Blaes et le quartier des Marolles. Ainsi, la rue des Alexiens et l'hôpital seront mieux desservis.

Le terminus du 95 sera maintenu sur la rue du Lombard, tandis que le terminus du 48 sera installé dans la rue des Bogards (à hauteur de la poste). Cette nouvelle disposition permettra de mieux organiser les deux lignes et diminuera la charge sur la rue de Lombard.

Avantage supplémentaire : la petite rue Plattesteen ne subira plus le passage des bus et pourra pleinement profiter de son statut de zone piétonne. La Ville approuve, bien entendu, les deux modifications proposées par la STIB pour les lignes de bus 48 et 95.

La STIB nous propose un nouveau Citybus électrique, ce que la Ville demande régulièrement depuis 2012. À Marrakech, le Citybus électrique fonctionne très bien. À Bruxelles, il permettra une desserte plus fine de la zone piétonne en reliant les points d'intérêt et les parkings publics de la zone. La ligne fonctionnera 7j/7. Des discussions sont encore prévues avec la STIB pour l'examen de son plan bus, mais les trois adaptations proposées ne pourront qu'améliorer la situation.

Mme Nagy.- Quel est le calendrier des travaux pour la place de la Bourse ?

Quels sont vos contacts avec les commerçants relatifs au chantier ?

Madame Ampe, quand la modification de la desserte sera-t-elle effective ? Le projet de piétonnier date de 2015. Quand peut-on espérer voir la mise en œuvre des modifications des lignes 95 et 48 ?

M. le Bourgmestre.- L'idée n'est pas de rénover une place après l'autre, mais bien les trois en même temps. C'est le même entrepreneur qui a remporté les trois lots.

S'agissant de la place de la Bourse, nous tenterons de faire correspondre le chantier de la place avec celui du bâtiment.

Le Collège est en perpétuel dialogue avec les commerçants. Je suis heureux d'apprendre que certains ont décidé de retirer leur recours. Cela prouve que le dialogue est possible. Une partie de la rue du Midi sera également rénovée à partir de mercredi. Nous espérons avoir terminé pour 2019. Toutefois, je rappelle que nous ne sommes pas maître d'ouvrage et que nous ne dirigeons pas le chantier.

Mme Lemesre, échevine.- Le dialogue avec les commerçants est une réalité. Nous les rencontrons régulièrement avec le Bourgmestre. Des actions sont à l'étude en matière de balisage (accessibilité des commerces, etc.) pour soutenir l'attractivité et renforcer la visibilité des commerces, certes dans le contexte difficile d'un chantier, mais qui prépare un avenir radieux.

Question de M. Maingain relative aux travaux de la rue du Midi

M. Maingain. - Ce lundi 8 janvier devaient débiter les travaux sur le tronçon de la rue du Midi situé entre la rue des Pierres et la rue du Lombard. Ce chantier qui durera neuf mois comprendra une première phase d'impétrants pendant les cinq premiers mois avant de voir la rue se doter de ses aménagements définitifs.

Quelle fut la concertation avec les commerçants concernant la date de début et la durée des travaux ? Cette artère figure parmi celles qui ont souffert des attentats, du piétonnier et du lockdown.

Les travaux et leurs conséquences ont-ils été étudiés au regard des différents chantiers en cours dans le Pentagone et sur la zone piétonne ? Pourquoi avoir décidé de commencer les travaux maintenant ?

Un plan, une coordination globale et un planning complet des différents travaux qui seront réalisés dans le Pentagone ont-ils été élaborés pour s'assurer de ne pas asphyxier le centre-ville en termes de viabilité, de mobilité et de vitalité commerciale ?

Sur la base de quel permis ces travaux ont-ils été entrepris ?

M. le Bourgmestre. - Comme vous le savez, le petit tronçon concerné par ces travaux est déjà une zone piétonne. L'accès y est donc réglementé sur la base de la législation en vigueur et du Code de la route. Ainsi, par exemple, les livraisons y sont possibles entre 4 et 11h, et les véhicules munis d'un laissez-passer ont également accès en dehors de ces heures.

Pendant les travaux des concessionnaires, l'accès tel que réglementé et les livraisons resteront possibles. Une déviation a été mise en place en concertation avec la police et des tests avec des véhicules du Siamu ont déjà été effectués sur le terrain pour les phases de travaux qui modifieront les accès.

Ces travaux sont réalisés sur la base du permis délivré par la Région le 10 mars 2016 couvrant l'ensemble de la rue de Midi (entre la rue des Pierres et la place Rouppe).

Effectivement, c'est après avoir rencontré et entendu tant les commerçants que les riverains de cette zone que le Collège a décidé d'avancer dans l'aménagement de ce tronçon. Des flyers (7.000 en français et en néerlandais) ont été réalisés et distribués aux riverains le mardi 26 décembre 2017.

Pour l'instant, seule cette partie de la rue du Midi sera rénovée.

M. Maingain.- Pour la seconde partie, le permis ne sera plus valable. Un nouveau permis devra être demandé.

M. le Bourgmestre.- Il faudra deux ans pour entamer les travaux.

M. Maingain.- D'autres travaux sont-ils prévus dans le Pentagone ? Un plan global de gestion des chantiers a-t-il été élaboré ? Je souhaite une coordination des chantiers dans le Pentagone. J'ai déposé la même question au parlement régional.

M. le Bourgmestre.- La coordination des chantiers est gérée par le logiciel Osiris. Les gros chantiers en vue sont ceux de la rue Neuve et de l'Îlot sacré. C'est le contour du Pentagone qui est en travaux.

Question orale de Mme Vivier concernant la réinsertion par le logement dans le contrat de quartier Marolles

Mme Vivier.- Le contrat de quartier Marolles à venir, en cours de réflexion et de discussion avec les habitants, est selon d'aucuns une merveilleuse opportunité pour ce quartier historique de notre Ville ; un quartier culturellement riche et vivant, mais marqué par de fortes inégalités, voire des difficultés sociales. Cela a été le cas tout au long de son histoire, par ailleurs.

Ce quartier accueille en son cœur notre CPAS, mais aussi l'Hôpital Saint-Pierre, diverses associations qui travaillent avec les plus démunis et un centre d'accueil de jour et de nuit. Notre quartier voit donc transiter ou séjourner un certain nombre de personnes en grande précarité ou sans-abri.

Dans le cadre du contrat de quartier, la Région bruxelloise impose la création et la rénovation d'un certain nombre de logements destinés en priorité aux bas et moyens revenus. Ne pourrait-on pas lier ces deux problématiques et insérer, parmi les logements à créer ou à rénover au sein du contrat de quartier Marolles, l'un ou l'autre appartement dit de réinsertion par le logement de type Housing first ? Il s'agit, comme vous le savez sans doute, de projets suivis par des associations comme Infirmiers de rue, le SMES (Santé mentale et exclusion sociale) ou d'autres, et qui ont pour but de sortir de la rue les personnes en grave difficulté, cela en commençant par le logement, avec un accompagnement personnalisé sur une base volontaire.

Ces programmes enregistrent, en Belgique, un taux de réussite de près de 90 %. J'y vois l'avenir - et je souhaiterais que ce soit aussi le présent - de l'aide aux personnes sans abri.

Ne vaut-il pas la peine de tenter l'expérience afin que dans le quartier des Marolles aussi, puisse être offerte à quelques-unes de ces personnes une chance de s'en sortir ? Y a-t-il une possibilité d'intégrer ce type de projet dans le contrat de quartier ?

M. Weytsman, échevin.- Le but de ces plans d'investissement financés par la Région bruxelloise et la Ville de Bruxelles est de participer, notamment, à une revitalisation et un embellissement des quartiers. Pour le quartier dont question, les priorités vont à la propreté publique et à l'emploi. Toutefois, les mesures du contrat de quartier doivent profiter à toutes les Marolliennes et tous les Marolliens, des plus vulnérables aux plus aisés.

Votre question attire notre attention sur les habitants les plus précarisés, donc ceux qui vivent dans les rues de ce quartier. Sans préjuger des décisions finales des commissions de quartier, des assemblées générales et de notre Collège, je peux déjà vous dire que les premiers projets rencontrent vos priorités et inquiétudes justifiées. Afin d'aider ces habitants les plus fragiles ayant souvent de longs parcours de vie en rue liés, parfois, à des problèmes de santé physique ou mentale, voire d'assuétude, un programme similaire au Housing first est envisagé.

Je plaide pour que la première étape soit celle de l'accès au logement, sans condition sauf celles de payer un loyer, dans la mesure du possible, et de respecter le contrat de bail. Cela doit permettre à ces Marolliens parfois oubliés de se réinsérer socialement par le logement et, ensuite, par le travail. Le chemin est long et complexe, mais les associations réalisent un travail remarquable dont le taux de réussite est réellement encourageant.

Concrètement, le projet actuel de contrat de quartier Marolles prévoit la rénovation et la construction de plusieurs logements à cette fin. Moyennant l'approbation de la commission, de l'assemblée générale et du Collège, je proposerai que ces locataires puissent y résider pendant une période de réinsertion de maximum trois ans.

Mme Vivier.- Je vous remercie d'avoir compris le sens de ma question. J'espère que ce projet pourra voir le jour.

M. le Président.- Les questions de M. Van den Driessche sur le Fonds pour les sommets européens et de M. Maingain sur le bilan des Plaisirs d'hiver et des festivités de fin d'année sont reportées à une prochaine séance.

Question d'actualité de M. Maingain relative à l'avis négatif de l'administration flamande sur le projet d'Eurostadium et l'adéquation de celui-ci au bail emphytéotique conclu par la Ville de Bruxelles au Conseil communal du 8 janvier 2018

M. Maingain. - La presse se faisait écho, ce week-end, de l'avis négatif de l'administration flamande dans le cadre de la procédure de permis pour le projet d'Eurostadium sur le Parking C.

L'avis négatif de l'administration flamande se fonde sur le dépassement du nombre de mètres carrés de zone récréative autorisés pour ce type de projet, élément régulièrement pointé par Mme Nagy, et formule des critiques en termes de mobilité.

Indépendamment de l'avenir de la procédure et de l'échec de la candidature de Bruxelles à l'Euro 2020, j'aimerais vous interroger sur les points suivants.

Le projet tel que conçu par le promoteur et soumis à la demande de permis auprès des autorités flamandes a-t-il été présenté et/ou validé par la Ville de Bruxelles ?

La Ville de Bruxelles a-t-elle étudié la conformité du projet avec le bail emphytéotique qui la lie au promoteur ? Dans l'affirmative, ce projet est-il en adéquation avec les conditions figurant dans le bail emphytéotique ?

La Ville de Bruxelles a-t-elle étudié la validité juridique du bail emphytéotique à ce stade de la procédure ?

M. Courtois, premier échevin. - Nous avons pris acte de l'avis de l'administration flamande et nous attendrons donc la décision que prendra le gouvernement flamand à la fin de ce mois.

M. Maingain. - J'entends la non-réponse de l'échevin. Certains éléments sont indépendants de la décision qui sera prise. Savoir si le projet a été présenté à la Ville et s'il est en adéquation avec le bail emphytéotique est une question que vous devriez

vous poser indépendamment de la procédure de permis. J'attends donc une réponse précise de votre part sur ces points.

Au titre d'échevin des sports, vous êtes en charge du dossier. Il me semble donc normal que vous répondiez au légitime contrôle démocratique.

M. Courtois, premier échevin.- Nous y répondrons lorsque le gouvernement flamand aura rendu sa décision.

(Rumeurs)

Prochaines séances

Vendredi 19 janvier 2018

À partir de 14 heures : sections ordinaires.

Lundi 22 janvier 2018

À 16h : séance publique, suivie d'un comité secret.

M. le Président.- La séance publique est levée.

- *La séance publique est levée à 17h35.*

- *De openbare zitting wordt opgeheven te 17u35.*